

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022











RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022





























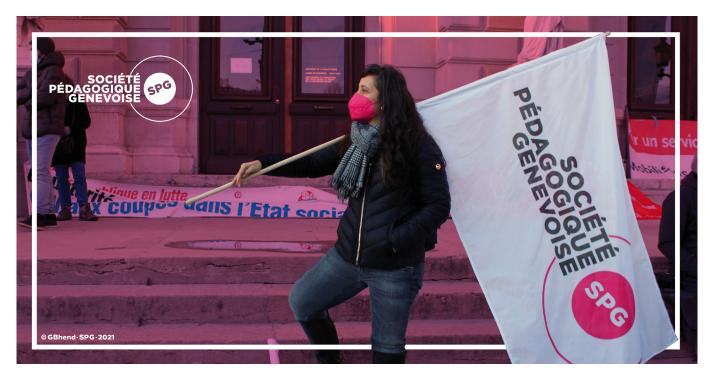
AVERTISSEMENT

Afin de mieux comprendre le langage parfois abscons utilisé dans ce rapport, il est conseillé de se référer, aussi souvent que possible mais aussi lentement que nécessaire, à la liste des acronymes mise à disposition à la page 38.

SOMMAIRE

20	21-2022		p. 09
e la	présidente		p. 10
nse	es professionnelles		p. 12
tior	nnement de la Société	é pédagogique genevoise	p. 14
	2.1. Comité		p. 15
	2.2. Formations et é	événement	p. 16
	2.3. Assemblée des	s délégué·es de la SPG	p. 16
	2.4. Commissions in	nternes	p. 16
		2.4.1. MDAS arts visuels	p. 16
		2.4.2. MDAS éducation physique	p. 17
		2.4.3. MDAS éducation musique et rythmique	p. 17
		2.4.4. Enseignement et éducation spécialisés	p. 17
		2.4.5. Coordinateurs et coordinatrices pédagogique	p. 17
on	tres avec les faîtières	et les partenaires institutionnels	p. 18
	3.1. Commission pa	aritaire du statut (RStCE – B 5 10.04)	p. 19
	3.2. Direction génér	rale de l'enseignement obligatoire (DGEO)	p. 19
		3.2.1. Rencontres DGEO — SPG	p. 19
		3.2.2. Bureau des associations	p. 19
		3.2.3. Commission de la formation de l'enseignement primaire (COFOEP)	p. 19
		3.2.4. Groupes de travail EP21	p. 20
		3.2.5. Commission des moyens d'enseignement et des fournitures école (COMEFE)	p. 20
		3.2.6. Mathématiques, sciences de la nature et numérique (CEMSNN)	p. 20
		3.2.7. École&Culture	p. 20
		3.2.8. Commission langues et cultures d'origine (LCO)	p. 21
	3.3. Office médico-	pédagogique (OMP)	p. 21
		3.3.1. Rencontres DGOMP — syndicats	p. 21
	3.4. Département d	le l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)	p. 21
		3.4.1. Commission consultative de l'école inclusive et mise en œuvre du concept de la	
		pédagogie spécialisée	p. 21
		3.4.2. Commission paritaire FO18	p. 21
		3.4.3. Commission consultative CO22	p. 22
		3.4.4. Groupes d'accompagnement de l'école numérique	p. 22
		3.4.5. Groupe de travail paritaire sur la tarification des remplacements	p. 22
	3.5. Syndicat des e	nseignant·es de Suisse romande (SER)	p. 22
		3.5.1. Comité du SER (CoSER)	p. 22
		3.5.2. AD du SER	p. 23
		3.5.3. Enseignement spécialisé (SER)	p. 23
	3.6. Cartel intersynd	dical	p. 23
		3.6.1. Bureau	p. 23
		3.6.2. Comité, AD et Assemblée du personnel	p. 23
	3.7. Fédération des	enseignant·es genevois·es (FEG)	p. 23
	3.8. Association ge	nevoise des directeurs et directrices de l'enseignement primaire (AGDEP)	p. 24

4. Partenaires externes		p. 25
4.1. Institut u	universitaire de formation des enseignant·es (IUFE)	p. 25
	4.1.1. Groupe de coordination et conseil	p. 25
	4.1.2. Assemblée	p. 25
	4.1.3. Commission technique stages et emploi	p. 25
	4.1.4. Commission technique enseignement FEP	p. 26
	4.1.5. Groupe maturité spécialisée (MSEP)	p. 26
	4.1.6. Enseignement stage et emploi MESP	p. 26
4.2. Fonds of	l'entraide de l'enseignement primaire (FEEP)	p. 26
4.3. CPEG		p. 26
5. Commissions et délég	gué·es	p. 27
6. Comptes		р. 30
6.1. Compte	de résultat	p. 30
6.2. Bilan		p. 31
6.3. Budget	2022-2023	p. 32
6.4. Rappor	t financier du fonds de lutte, au 31.03.2022	p. 33
6.5. Rappor	t financier du fonds juridique, au 31.03.2022	p. 34
6.6. Rappor	t des vérificateurs et vérificatrices des comptes	p. 35
7. Liste des acronymes		p. 38









COMITÉ 2021-2022



Francesca Marchesini présidente



Corneel Mertens vice-président



Germain Thomas Rodrigueztrésorier



Sonia Slama



Romain lantorno



Olivier Hinderberger



Olivier Baud



Céline Mazzon



Chloé Leboucher

Secrétariat



Marie-Carmen Gastesi



Gaëtan Bhend

Société Pédagogique Genevoise

14, boulevard Georges-Favon Case postale 5434 CH-1211 Genève 11

spg@spg-syndicat.ch Tél. 022 329 26 60



Coordonnées bancaires

Société pédagogique genevoise 1204 Genève

CCP: 12-17996-3

IBAN: CH96 0900 0000 1201 7996 3

BILLET DE LA PRÉSIDENTE



Inscrire nos actions sur un temps long afin de redonner sa puissance politique à la gauche

Cette année encore a été hautement marquée par le COVID 19 et ses divers variants. Si, l'intensité d'une situation de plus en plus pesante pour les enseignant·es a crû encore d'un cran en décembre 2021 lorsque le service du médecin cantonal a masqué pendant quelques mois les élèves du primaire dès la 5P, cette année aura aussi été celle où toutes les mesures sanitaires ont pu être levées dans les écoles qui ont finalement retrouvé un semblant de normalité bienvenue et nécessaire. Nous aurons en effet au moins pu nous retrouver en présentiel à diverses reprises pour renouer des liens parfois très abimés par la crise et sa gestion dans les écoles, i.e. avec un manque de considérations patent et ostensible tant pour le personnel que les élèves.

Il y aurait évidemment encore beaucoup à dire sur le silence imposé aux écoles par les autorités scolaires, le mépris du partenariat social perpétué et accentué au nom de l'état d'urgence ainsi que le refus politique de nommer et compenser l'impact des mesures sanitaires sur les conditions d'apprentissages des élèves. Au DIP, comme dans les sphères politiques aucune évaluation des besoins générés par la pandémie n'a été demandée et aucune réflexion n'est entamée à ce jour pour répondre à ces derniers en termes d'attribution des ressources. Visiblement, la crise se serait arrêtée aux portes des écoles genevoises et les enveloppes attribuées aux établissements, au lieu d'octroyer plus de postes pour prendre en charge les effets visibles des mesures sanitaires, semblent au contraire s'être encore réduites et ce malgré l'inflation démographique.

En plus du contexte sanitaire, tout comme en 2020, le budget du conseil d'État a été refusé par le Grand Conseil. Le déroulement itératif de ce scénario a conduit la SPG à questionner les formes usuelles de mobilisation. À ce propos, le philosophe et sociologue Geoffroy de Lagasnerie

écrit: «Lorsque que nous décidons d'intervenir nous ne devons pas nous en remettre aux formes traditionnelles qui nous donnent souvent un sentiment purement fictif d'agir » 1. Alors que l'espace politique devrait être le lieu de l'expérience, de l'innovation, de prises de conscience, il est peut-être l'un des lieux les plus codifiés de la vie sociale: un lieu où les règles implicites et l'image de soi sont si puissantes que le sujet politique n'est ou n'agit non pas conformément à ses valeurs, mais se conforme à une image préalable instituée du sujet militant. L'agir politique est atrophié par les formes ritualisées de la mobilisation principalement démonstratives, telles que des manifestations et essentiellement réactives (en opposition à) où nous nous subjectivons comme sujet agissant, indépendamment des résultats effectifs.

La politique contemporaine obéit en effet à ce que Gunters Anders appelle la logique du spectacle: lorsque nous luttons, nous poursuivons davantage les gains subjectifs d'une image de soi comme militant·e, que des gains objectifs de transformations réelles. Or l'imagerie consubstantielle à la subjectivation de soi lorsque nous nous signifions comme sujet en lutte circonscrit inopportunément notre champ d'action et notre puissance politique. Dès lors que la droite impose son temps politique et que la gauche se contente de réagir, elle s'inscrit non seulement dans une logique de la défaite, mais se condamne inéluctablement à perdre. Soit elle perd parce que la qualité des services publics et des conditions de travail des fonctionnaires sont effectivement altérées, soit au contraire, ce qui est considéré comme une victoire n'est de fait que la stagnation où est ratifiée comme norme l'état antérieur des rapports de pouvoir. Ainsi l'action défensive revient à transformer subjectivement ce qui était critiquable comme ce qui doit être conservé, et par conséquent à céder du terrain aux gouvernants réactionnaires. Cette tension entre l'efficacité effective des formes de mobilisations ritualisées et la conformité à un habitus militant installé au cœur des modes opératoires explique l'échec politique de la gauche depuis plusieurs décennies notamment sur les questions sociales. C'est paradoxalement au moment même où la gauche pense agir qu'elle perd et au moment où elle croit gagner qu'elle se détruit comme sujet politique puissant.

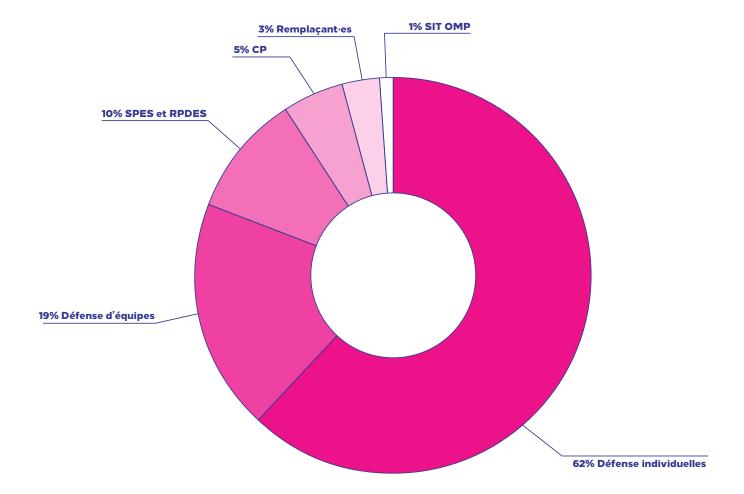
Les enseignantes comme beaucoup d'acteurs et d'actrices politiques s'imposent trop souvent des limites dans leur rapport à l'action pratique ou à la transformation effective. En tant qu'association professionnelle, il revient subséquemment à la SPG d'offrir un espace réflexif à ses membres où se réapproprier les questions qui les concernent en premier lieu et s'affirmer en tant que professionnel·les du terrain, expert·es de l'enseignement, afin de se constituer comme collectif. Si le moment de la déconstruction du monde est un temps indispensable de la pensée, il doit impérativement être suivi d'un temps de reconstruction ou de proposition de reconstruction. L'enseignant·e dépossédé·e de cette force de proposition est comme mutilé·e dans son identité professionnelle en ce sens qu'iel est amputé·e de la part décisionnelle qui lui confère justement l'autonomie de sa pratique. On ne peut assurément interroger le cadre et les normes scolaires sans prendre parti sur les formes de l'action concrète. Il est temps d'imposer notre expertise dans le débat public afin d'amorcer la rupture épistémologique nécessaire pour produire le basculement des subjectivités, des perceptions, des espérances. Parallèlement, il est peut-être temps également de renoncer ou du moins de consacrer moins de temps et d'énergie à la confrontation avec l'appareil d'État et les circuits d'adresse institués avec les dominants pour fonder notre propre temporalité et surtout d'inscrire nos actions dans un temps long en cherchant à modifier les programmes scolaires, les représentations, les habitus. Le sentiment d'urgence produit des effets contreproductifs et nous enferme dans la temporalité des dominants. A nous de sortir du cadre et de changer nos circuits d'adresse.

Ainsi, l'axe autour duquel le comité a déroulé le fil rouge de ses actions cette année a consisté à concrétiser ce projet solidaire en inscrivant sa réflexion dans un temps long: lutter contre le travail empêché et permettre aux enseignant·es d'ancrer leur pratique dans une démarche réflexive pour construire du commun. Non seulement le collectif nous rend plus fort·es - ces espaces d'échanges et de partages ont rendu cette période marquée par le Covid 19 peut-être un peu moins lourde à porter - mais il est aussi la condition sine qua non pour retrouver le pouvoir d'action dont l'enseignant·e est actuellement dépossédé·e. Ce n'est en effet qu'à travers le collectif, en construisant une identité professionnelle que les enseignantes retrouveront une autonomie, deviendront force de proposition et feront le temps politique dans les écoles a minima.



Francesca Marchesini, présidente

1. DÉFENSES PROFESSIONNELLES





Cette année, la SPG — essentiellement en la personne de sa présidente — a soutenu 48 (soit 18 de plus que l'année précédente) enseignant·es et 6 équipes (soit deux de plus que l'année précédente). Ces indications ne prennent pas en compte les temps de préparation des séances et les entretiens téléphoniques avant et après les séances. Ainsi, la SPG a assisté à près de 78 séances aux ressources humaines (RH), à la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et dans les écoles. Elle a donc consacré quelques 160 heures à ces défenses individuelles, soit une quarantaine de plus que l'année précédente.

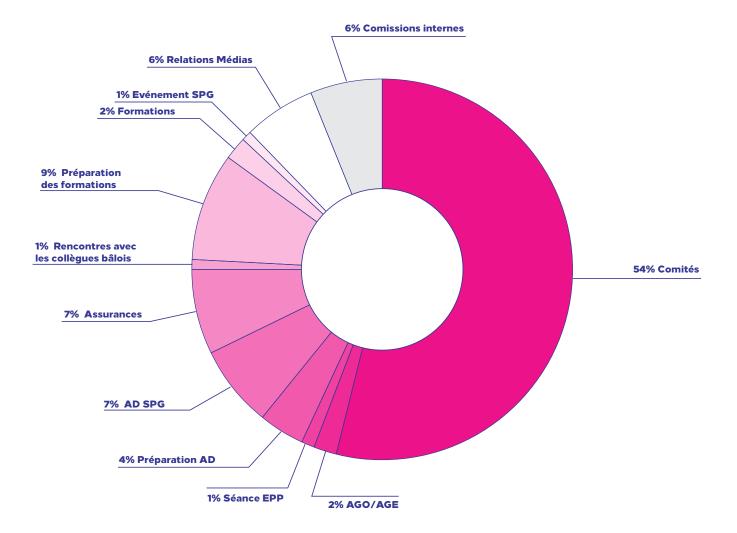
La SPG a également soutenu plusieurs équipes d'écoles, voire d'établissements, et les a accompagnées lors de **16 séances**. Comme l'année dernière, elle a donc consacré plus d'une trentaine d'heures à ce type de défense professionnelle.

Enfin, la SPG a également soutenu cette année, en plus des coordinateurs et coordinatrices pédagogique (CP), les remplaçantes, les SPES, les RPDES et les référentes CLI à qui elle a consacré près d'une trentaine d'heures.

Pour chaque séance, il faut compter en moyenne 2 heures de préparation. La SPG a donc consacré cette année près de 450 heures aux défenses professionnelles, soit près d'une centaine de plus que l'année précédente.

2. FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE





2.1. Comité

Cette année, le comité a continué à jongler avec la crise sanitaire. Il a donc alterné les séances présentielles et virtuelles pour faire avancer les différents dossiers en cours. Le comité a également participé à plusieurs rencontres avec la conseillère d'État et les commissions du Grand Conseil, notamment en rapport avec les réformes EP21 et CO22 et les PL numériques. Après le départ de notre secrétaire, le comité a procédé au recrutement d'un nouveau secrétaire chargé de la communication. Un accent particulier a été mis sur les conditions de travail de nos membres que ce soit dans l'ordinaire ou dans le spécialisé. Par ailleurs, en plus, de son fonctionnement habituel, l'OMP a été au cœur des préoccupations et des actions du comité cette année. Avant la rentrée, le 27 aout 2021, en collaboration avec le SIT, la SPG a convogué une conférence de presse pour y dénoncer les nombreux dysfonctionnements constatés au sein de l'office et la maltraitance institutionnelle infligée à son personnel, notamment dans le cadre de ce qui deviendra quelques mois plus tard l'affaire du foyer de Mancy. Cette conférence a été également l'occasion de porter publiquement nos revendications et d'annoncer le lancement d'une pétition exigeant davantage de concertation, le maintien des prestations et de meilleures conditions de travail pour les collaborateurs et collaboratrices, y compris les remplaçantes. Cette pétition a récolté près de 1500 signatures et a été déposée le 9 novembre 2021 au secrétariat du Grand Conseil. La SPG et le SIT seront entendus dans le courant du mois d'avril par la commission des pétitions. De plus, quelques notables victoires sont à relever dans le cadre du soutien des collègues de l'OMP. En effet, après d'âpres négociations, les quelques référentes CLI qui restaient seront rémunéré·es et déchargé·es comme des RPDES dès la rentrée 2022. Si la pertinence même de cette fonction ne fait pas l'unanimité, il n'en était pas moins inacceptable que l'OMP demande à ces collègues d'effectuer le même travail que leurs collègues gratuitement.

(cms/fmi)



2.2. Formations et événement

En début d'année, il a semblé important au comité d'offrir un espace de détente réflexive autour des questions de genres et d'égalités, aux enseignant·es éprouvé·es par les contraintes de la pandémie. Aussi, il a organisé un événement en visioconférence avec la comédienne Typhaine D. Ce spectacle abordant les contes traditionnels revisités par l'artiste a été offert aux membres et a également été l'occasion pour celles et ceux qui le souhaitaient de se retrouver en présentiel pour le visionner ensemble.

De plus, il a paru important au comité d'offrir aux enseignant·es un espace de formation qui réponde enfin à leurs demandes et leurs besoins. Après avoir demandé itérativement en vain au sein notamment de la COFOEP que des formations continues sur la prise en charge des élèves souffrant de troubles du spectres autistiques ou plus généralement de troubles de l'opposition soient accessibles aux enseignantes de l'école primaire, le comité de la SPG a décidé de proposer en collaboration avec autisme Genève une formation à ses membres sur temps scolaire. Le DIP n'a pas apprécié que la SPG s'octroie le droit d'offrir un espace pour permettre à ses membres de se former et d'échanger, droit qui relèverait de la prérogative de la DGEO. Toutefois, le comité considère que cette dernière ne remplit plus son rôle en matière de formation continue et que la formation continue relève au contraire des compétences des professionnel·les du terrain. Il est en effet non seulement indispensable de leur permettre de se former sur des thématiques qui les touchent, les intéressent, les motivent mais également de leur rendre un pouvoir d'action dont la DGEO les a dépossédé·es depuis trop longtemps. Ainsi, toujours à l'écoute des enseignantes et face au refus de la DGEO de permettre aux équipes de se former autour de l'école en forêt, la SPG a proposé une formation en extérieur qui a également rencontré un vif succès.

(fmi)

2.3. Assemblée des délégué·es de la SPG

Durant l'année écoulée, toutes les assemblées des délégué·es ont pu se dérouler malgré la pandémie de Covid-19. Elles ont toutes eu lieu en visioconférence, sauf celle du 25 mars dernier qui a enfin pu se tenir en présentiel à la salle du Faubourg. De nombreux points ont été abordés durant l'année. Les plus significatifs ont été, comme d'habitude, autour du budget 2022. La commission des finances ayant finalement octroyé les postes demandés par le DIP en mars 2022, le projet de mobilisation a été arrêté. Néanmoins, la SPG souhaite créer un groupe de travail afin d'anticiper les mobilisations à venir. La crise sanitaire a également été au cœur des discussions; ce sont principalement les différentes mesures à mettre en place qui ont été soit saluées, critiquées ou discutées. Les situations à l'OMP et au SEREP ont également été au centre des discussions cette année. Un groupe de travail a été créé pour permettre de mettre en lumière les dysfonctionnements du SEREP et l'influence que ceux-ci ont sur les absences des enseignant·es.

(tez/cfg/cgn/amy)

2.4. Commissions internes

2.4.1. MDAS arts visuels

La commission interne MDAS AV s'est réunie une seule fois cette année. Une deuxième réunion pourrait avoir lieu si le Grand Conseil ne se prononce pas en faveur du projet de loi sur le numérique. Les MDAS AV n'ont toujours pas accès à un équipement informatique dans leur classe car celui-ci est dépendant de la décision du Grand Conseil depuis plusieurs mois. En raison du passage en classe 18 des MDAS EP, la SPG a demandé au DIP une réévaluation pour les MDAS AV et EMR, qui est une de nos revendications adoptées en 2018. Cette demande est en cours de traitement au service des ressources humaines du DIP. Le projet EP21 qui prévoyait la prise en charge de deux périodes supplémentaires par les MDAS AV afin de combler les deux périodes du mercredi matin a été pour l'instant abandonné. Cette éventualité a été discutée en commission interne mais n'a pas convaincu les membres présent·es.

(cmn)

2.4.2. MDAS éducation physique

En 2021, la commission interne des MDAS EP s'est impliquée dans trois groupes de travail qui sont toujours en cours: l'évaluation (activité bilan) en éducation physique, les outils numériques au service de l'apprentissage du mouvement et les risques majeurs pour les MDAS EP dans le lien et les situations avec les élèves.

(vdg/mby)

2.4.3. MDAS éducation musique et rythmique

La commission a axé son travail sur la lutte contre l'isolement des MDAS EMR. Dans la continuité de ce qui s'est fait les années précédentes, une rencontre ouverte à tout·es les MDAS EMR a été organisée et a permis un impressionnant partage de pratiques ainsi que l'émergence de plusieurs projets prometteurs. Dans cette même idée, les déléguées dialoguent avec le secteur EMR du SEE afin que les Com'Art, occasions rares et précieuses de réunion des MDAS EMR, offrent davantage d'espace aux échanges collégiaux. Les dernières Com'Art ayant toutes été annulées ou reportées, il faut attendre pour voir ce que cela va donner. Par ailleurs, la commission reste en attente de la procédure d'équipement des MDAS en matériel informatique et suit les démarches liées à la réévaluation de la fonction.

(ebn/mes/mgd/mmi/cprg)

2.4.4. Enseignement et éducation spécialisés

La commission interne a fixé cinq rencontres dans son calendrier (intercalées avec les quatre prévues avec la direction générale de l'OMP). D'une part, elle a continué à préparer les ordres du jour des séances avec la direction et, d'autre part, abordé les dossiers ouverts tels que le soutien pédagogique de l'enseignement spécialisé (SPES), le mandat de conseil et soutien, les décharges et indemnités des responsables, etc. Le mépris du partenariat social, les décisions unilatérales prises par la direction de l'OMP, l'absence de consultation et l'enlisement général des dossiers (PEI, ho-

raires du personnel et des dispositifs notamment) ainsi que le report systématique du débat sur la mission de l'OMP, la tenue d'assises sans cesse renvoyées ont plongé le personnel dans un flou inquiétant et un manque de soutien, peu propices à garantir une forme de pérennité de l'enseignement spécialisé et de ses dispositifs. Ce constat, récurrent et dénoncé depuis des années par les syndicats ne fait que s'aggraver et empirer une situation déjà alarmante. Si l'OMP, après 12 ans d'existence, a vécu et doit évoluer sous une autre forme, il serait peut-être temps que le département daigne consulter au préalable les partenaires.

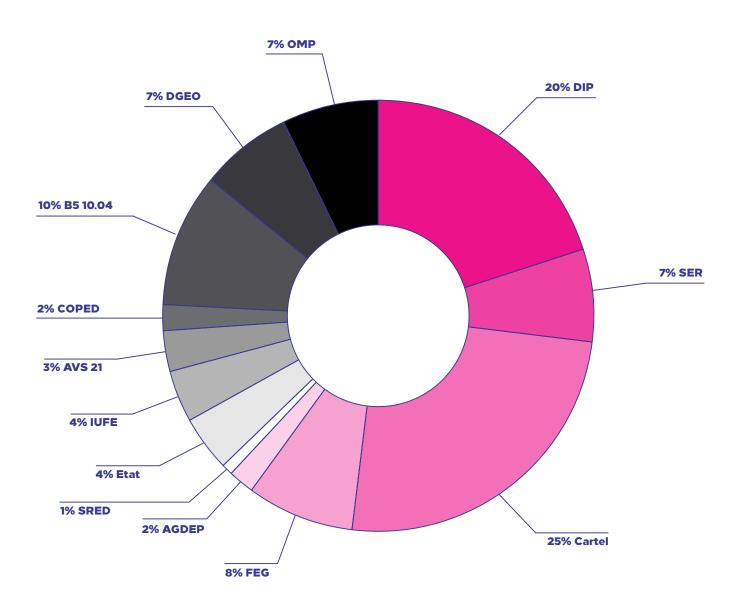
(obd/afz)

2.4.5. Coordinateurs et coordinatrices pédagogiques

A la suite du rattachement des coordinateurs et coordinatrices pédagogiques dans les établissements et ce malgré les alertes émises par la SPG, le poste de coordinateur métier a été supprimé ce qui a entraîné de nombreuses difficultés de gestion, de suivi des dossiers et d'organisation du travail pour les CP. Une plateforme composée de directeurs et directrices d'établissement (Dir-E), du service RH et du service de l'enseignement et de l'évaluation s'est mise en place en cours d'année pour coordonner l'action des CP et constituer des groupes de travail sur les différentes priorités du département (entrée en scolarité, EP21, MER, etc.). Malgré le soutien des Dir-E, les CP ont fait régulièrement remonter à leurs directeurs et directrices le manque d'accompagnement et de soutien de leur travail en lien avec les services de la DGEO. Le groupe des CP syndiqué·es s'est réuni une fois par mois à midi pour revenir sur la pénibilité de leur travail engendrée par un manque de coordination. Cette année, les CP ont démarré l'année scolaire avec des postes non repourvus à la suite du départ de plusieurs collègues. Plusieurs établissements ne se sont pas vu attribuer de CP depuis la rentrée. Le suivi des enseignant·es débutant·es (EPP) a été assuré mais pas l'accompagnement des équipes.

(ohr)

3. RENCONTRES AVEC LES FAÎTIÈRES ET LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



3.1. Commission paritaire du statut (RStCE – B 5 10.04)

Après l'absence d'accord sur l'emploi à la rentrée 2020, le département est revenu au printemps 2021 avec un texte que la SPG a signé. Ce texte entérinait l'essentiel, à savoir la garantie que le taux d'activité occupé soit reconduit à la rentrée pour les collègues qui en font la demande. Si l'UNION a persisté à refuser cet accord, contrairement aux autres associations professionnelles qui ont apposé leurs paraphes, la SPG était prête à le signer pour 2 ans (rentrées 2021 et 2022). Cela aurait permis d'éviter des discussions oiseuses vu que la version 2022 est identique... et peut-être que d'autres dossiers auraient avancé aussi car. il faut bien le dire, les travaux sont menés de manière plutôt poussive. Le projet de fiche d'engagement annuel (FEA) au 1er aout (au lieu du 1er septembre), qui pose de nombreuses questions, n'a pas évolué. Les travaux concernant la réévaluation de fonction des MDAS arts visuels et éducation musicale devraient démarrer... mais quand? Quid des tarifs des remplacements et le statut de remplaçant·es qualifié·es? Bref, de nombreux dossiers, tels que les taux de travail restent malheureusement en suspens, tandis que cette commission a consacré de nombreusesheuresàdessujetsquineconcernaient pas le primaire.

(fmi/obd)

3.2. Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)

3.2.1. Rencontres DGEO - SPG

Depuis la dernière AG, le comité a rencontré à trois reprises la DGEO en dehors du cadre d'EP21. Les différentes difficultés rencontrées sur le terrain ont ainsi pu être relayées directement et, dans certains cas, des améliorations concrètes ont pu être mises en place, notamment en clarifiant des façons de faire avec les directions d'établissement (congé allaitement, congé déménagement, etc.).

(cms)

3.2.2. Bureau des associations

Le bureau des associations, présidé par le directeur général de l'enseignement obligatoire, Éric Stachelscheid, s'est réuni une seule fois cette année en décembre. Lors de cette séance, la FAPEO a fait état des difficultés engendrées par la pandémie en termes de relation famille/école ainsi que de l'accès à l'information qui passe par de nombreux canaux de communication et rarement par les sites d'établissement. La phase pilote de l'intégration du PER numérique a été présentée. La SPG soutient le travail engagé et rend attentif la DGEO sur un besoin de soutien des enseignantes autour des fréquents problèmes techniques rencontrés dans les classes. Monsieur Stachelscheid a fait une rapide présentation de l'état des travaux d'EP21 et de CO22. Il annonce que l'horaire scolaire ne sera pas modifié pour la rentrée prochaine. La séance prévue au mois de mars a été annulée.

(ohr)

3.2.3. Commission de la formation de l'enseignement primaire (COFOEP)

Cette commission, présidée par Mme Dominique Bruxelle, directrice RH de l'enseignement obligatoire, statue sur les questions relatives à la formation continue, en lien avec les instances de coordination responsables de la formation initiale. Les thématiques principales abordées lors de cette année sont les recyclages 2021-2025 et les formations collectives d'établissement. Une séance a été annulée en décembre 2021, à la suite d'un retard dans la finalisation de dossiers RH. En ce qui concerne les recyclages 2021-2025, le SFCEO propose un calendrier comprenant un nombre imposant de recyclages ainsi que l'introduction de nombreux nouveaux moyens d'enseignement, allant de 2021 à 2026, comprenant conférences, plateformes e-learning et temps de travail avec les CP. La SPG et les DIR-E ont alerté le SFCEO sur la charge importante de travail que cela implique pour le terrain, déjà fatigué par les effets de la pandémie, ainsi que par l'augmentation constante des effectifs de classe. Au sujet des formations collectives d'établissement, le terrain souhaite une plus grande souplesse sur la validation des demandes de formation continue d'établissement et qu'il ne faille pas attendre six semaines pour organiser un temps de formation qui n'implique aucun·e intervenant·e externe. De plus, le SEE et le SFCEO ne valident pas encore certains projets, tel que l'école dehors, et se réservent le droit de le faire ou non avec du recul, souhaitant avoir plus d'études concrètes avant de décider de la pertinence ou non de ces pratiques. La SPG et les directions d'établissement ont exprimé à plusieurs reprises leur sentiment que la DGEO ne faisait

pas confiance au terrain, et que les modalités de mise en œuvre demeurent figées dans des temporalités et des boucles de validation peu pertinentes. Enfin, la SPG a cette année encore réitéré sa demande de reconsidérer le contenu des cours catalogue, notamment en lien avec l'école inclusive. Elle souhaiterait engager une réflexion autour d'une alternance éventuelle entre la formation établissement et la formation personnelle sur temps scolaire car de moins en moins d'enseignant·es participent aux cours proposés.

(ndbr/sfl)

3.2.4. Groupes de travail EP21

Après plusieurs années de discussions autour de l'horaire scolaire, la semestrialisation et la note unique de français, deux groupes de travail distincts ont été formés, l'un axé sur l'horaire scolaire, l'autre sur les aspects pédagogiques. Le premier GT est très rapidement tombé sur les mêmes conclusions que les précédents, soit qu'une modification de l'horaire dans le cadre actuel n'était pas possible. Apèrs deux ans de discussions, la consiellère d'État a enfin accepté de dissocier kes aspects pédagogiques du projet EP21 de ces aspects organisationnels. Ainsi, le deuxième groupe a pu, lui, avancer et aboutir sur l'introduction du semestre et la note unique dès la rentrée 2022. Il s'agit là d'une avancée significative dans un combat que la SPG mène depuis des années!

(cms)

3.2.5. Commission des moyens d'enseignement et des fournitures école (COMEFE)

La COMEFE s'est réunie au mois de mai et de novembre avec des membres de la DGEO, de la CCA, de l'ECDIP, de la SPG et du CO. Il y a eu des réunions avec la CCA, des membres de la SPG, du CO, des cantons du Valais et de Vaud, aux mois de juin et d'octobre pour des tests sur ciseaux, qui se sont fait aussi dans quelques classes. A la demande de l'ECDIP, des tests sur des taille-crayons et des crayons gris ont été effectués dans quelques classes. Les crayons gris vont être changés. Les nouveaux crayons gris de Caran d'Ache ne conviennent pas pour les écoles primaires. La directrice du département des finances de la DGEO, Mme Véronique Bigio nous a informé·es que chaque mopieur noir/blanc qui

arrivera à échéance (dès fin 2023) sera remplacé par un mopieur couleur (un par école).

(foi, mss, mjas, vnl, ape)

3.2.6. Mathématiques, sciences de la nature et numérique (CEMSNN)

Cette année aucune rencontre n'a été agendée. Le groupe de travail formé de 2 coordinateurs et coordinatrices de discipline, de 2 enseignant·es du secondaire (physicien·nes) et de 2 enseignant·es du primaire s'est poursuivi ces deux dernières années. Quatre autres séquences genevoises liées à MSN26 sont en cours de relecture et de validation. Elles devraient ensuite être publiées sur disciplines EP. Les deux formations continues pratiques sur les leviers et l'électricité qui devaient être données par les rédacteurs et rédactrices des séquences ont été annulées comme l'an passé pour des raisons sanitaires. Cette année, deux séquences liées à MSN27 sont en cours de réalisation. Malheureusement une personne de moins du secondaire a été mandatée. Pour rappel, ces séquences sont co-construites entre les deux ordres d'enseignement. Même si elles naissent, puis sont testées et régulées grâce aux expériences des enseignantes du primaire, l'apport des enseignantes du secondaire permet de mieux cadrer et décliner les objectifs du PER ainsi qu'écrire des compléments scientifiques clairs et adaptés pour tout généraliste du primaire.

(abpr)

3.2.7. École&Culture

La Commission s'est réunie à deux reprises. 30 nouveaux projets, tous domaines confondus, lui ont été soumis en vue de la prochaine programmation. Il a été également proposé à tous et à toutes les membres, dans la mesure de leur disponibilité, d'aller visionner des spectacles qui requièrent une expertise. En raison des restrictions sanitaires, toutes les activités prévues entre janvier et juin 2021 n'ont eu lieu que partiellement. Les offres habituelles ont été complétées par le festival en ligne Mars contre-attaque! organisé en peu de temps et conçu pour offrir des « moments festifs et joyeux » aux élèves et enseignant.e.s du département. Il est à noter que les classes de l'OMP ont pu s'inscrire plus facilement au catalogue. En juin 2021,

une vingtaine d'établissements participent déjà au projet Silence, on lit! Il a été demandé qu'un·e deuxième enseignant·e puisse rejoindre la commission. Une réponse est toujours attendue.

(ctan)

3.2.8. Commission langues et cultures d'origine (LCO)

Cette commission ne s'est réunie qu'une fois. En constante augmentation, elle comprend 37 membres/associations, représentant 30 langues. Dans le cadre du récent modèle de fonctionnement, entre la DGEO et les organismes LCO, 17 membres ont signé une convention de collaboration et profitent des prestations offertes par le DIP. Un bilan 2020-2021 a montré un succès constant et grandissant des projets de collaboration, avec 2 finalités: en premier lieu, le soutien à l'intégration scolaire pour élèves allophones primo-arrivants et en second lieu, les approches interlinguistiques et éveil aux langues. Depuis 2004, que je représente la SPG, avec d'autres collègues, je souhaite me retirer. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer au secrétariat.

(grz)

3.3. Office médico-pédagogique (OMP)

3.3.1. Rencontres DGOMP — syndicats

Après plusieurs années d'un partenariat social mis à mal par des contraintes temporelles et budgétaires ayant soumis l'OMP à des pressions insoutenables, le changement de direction générale intervenu en décembre ne fait qu'illustrer et accentuer l'instabilité à laquelle l'office est soumis depuis trop longtemps. La nouvelle direction générale prétend vouloir assurer un meilleur suivi des dossiers. La fréquence des séances se voit augmentée ce qui permet un suivi des dossiers. Les points évoqués dans la pétition syndicale «Pour davantage de concertation à l'OMP, pour le maintien des prestations et pour de meilleures conditions de travail pour le personnel et les remplaçant·es» (novembre 2021) sont listés et des réponses sont sensées être apportées dans un processus évolutif. Le secteur des remplacements (efficacité) reste également un sujet sensible.

(afz/ffx/obd)

3.4. Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)

3.4.1. Commission consultative de l'école inclusive et mise en œuvre du concept de la pédagogie spécialisée

Le «Règlement sur la pédagogie spécialisée» (RPSpéc), élaboré à marche forcée avec les partenaires à la rentrée 2019, et destiné à remplacer le RIJBEP (règlement sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés — C 1 12.01) est entré en vigueur sans préavis le 30 juin 2021. Quelques différends subsistaient toutefois à la fin des travaux en décembre 2019. Mais le département a refusé que la commission se repenche à un quelconque moment sur le texte et puisse s'exprimer sur le texte final. Cette mise devant le fait accompli est emblématique d'un partenariat social malmené et relativise l'importance de cette commission, et remet aussi en question son maintien. Ce nouveau règlement (C112.05) remplace également le concept cantonal pour la pédagogie spécialisée. Le dispositif ELPE a été présenté, ainsi que des «expériences inclusives à l'intention des migrantes et des enfants en situation de handicap au sein de la FASE». La commission a aussi eu droit à une présentation sur le CO22, déjà largement discuté dans d'autres instances.

(obc

3.4.2. Commission paritaire FO18

Cette commission n'a pas été convoquée en 2021-2022. Existe-t-elle encore? A-t-elle définitivement fait les frais de la pandémie? Pourtant, les travaux sont restés en *stand-by*, à la suite de l'annulation de plusieurs séances l'année précédente. L'évaluation des stages par rotation, du projet pilote qui visait à éviter le décrochage entre l'ESI et l'ESII pour les élèves en difficulté de 11°, et l'éventuelle prolongation de la formation obligatoire jusqu'à 25 ans dans l'idée d'augmenter le taux de jeunes obtenant une certification (l'objectif national fixé par la CDIP est de 95% des jeunes de 25 ans), etc. sont des sujets qui pourraient être repris.

(obd)

3.4.3. Commission consultative CO22

Cette commission s'est réunie encore trois fois dans le courant de l'année pour présenter l'avancement des travaux. Réunie en Assemblée des déléqué·es le 16 novembre 2021, la SPG a décidé de soutenir le projet CO22, non parce qu'il est abouti ou bon, mais parce que bien qu'il soit perfectible, il va dans le sens d'une de ses revendications fortes, c'est-à-dire un cycle hétérogène qui oriente. Toutefois, ce projet ne vise pas totalement à rendre au cycle son rôle d'orientation puisqu'il a défini de maintenir des niveaux en allemand et en mathématique en 9e et en français et en anglais dès la 10e. L'orientation vers ces niveaux relèvera donc toujours de la 8P. Ainsi ce projet n'aura qu'en définitive un impact relativement faible pour l'école primaire. De plus, la SPG a constaté que les enseignant·es primaires n'étaient pas représenté·es dans le groupe de travail définissant les critères d'admission de la 8P à la 9e et a donc exigé d'y être représentée. Si le projet de loi a été accepté par le Grand Conseil, le PLR a lancé un référendum contre ce dernier, dont le destin sera donc scellé dans les urnes le 15 mai 2022. Le DIP a ainsi décidé de reporter le déploiement de CO22 à la rentrée 2023.

(fmi)

3.4.4. Groupes d'accompagnement de l'école numérique

La SPG a été consultée dans le cadre d'une réflexion large sur les enjeux de l'introduction du PER numérique, de la 1P jusqu'à la fin de l'ESII. La SPG a notamment soutenu les deux projets de loi permettant l'acquisition de matériel numérique pour les élèves, tout en restant critique par rapport à l'utilisation qui sera proposée, le soutien technique qu'il faudra mettre en place ainsi qu'aux formations qui seront nécessaires. Les demandes récurrentes des associations professionnelles concernant le matériel, les outils informatiques, les problèmes techniques ont enfin été entendues, dans le cadre d'un groupe spécifique SEM-Associations professionnelles. Toutefois, de nombreuses demandes restent en suspens (matériel pour les MDAS, mopieurs couleurs dans chaque bâtiment, beamers dans chaque classe), mais des améliorations devraient être apportées, notamment en ce qui concerne la stabilité des ordinateurs Ubuntu, les logins pour ne plus avoir à entrer son mot de passe plusieurs fois ainsi que

l'accès à ses fichiers sur n'importe quel poste de travail. Une réflexion est également en cours afin d'offrir aux enseignant·es un accès à distance à leur espace de travail.

(fhd)

3.4.5. Groupe de travail paritaire sur la tarification des remplacements

Ce groupe de travail ordonné par la commission paritaire B 5 10.04 s'est réuni quatre fois dans le courant de l'année. Alors que la SPG espérait pouvoir traiter des problématiques liées aux dysfonctionnements désormais inacceptables du SEREP, il lui a été signifié que ces objets seraient traités dans un autre groupe de travail qui n'a pas encore débuté ses travaux. Ce groupe s'est ainsi essentiellement consacré à une réflexion sur une éventuelle harmonisation de la tarification des remplacements entre le primaire et le secondaire. La SPG a pu y présenter sa résolution adoptée le 27 septembre 2021 et y a défendu, notamment, que toutes les heures effectuées par les remplaçant·es soient enfin rémunérées et non plus seulement les heures de présence face aux élèves lors de rémunération à la carte jaune, une mensualisation dès le premier mois et la formation d'un pool de remplaçant·es expérimenté·es qui seraient annualisé·es. Le groupe n'a pas encore rendu ses conclusions et les travaux, bien qu'ils semblent aller dans le bon sens, avancent plutôt lentement.

(fmi

3.5. Syndicat des enseignant⋅es de Suisse romande (SER)

3.5.1. Comité du SER (CoSER)

Les membres du CoSER se sont réuni-es neuf fois en présentiel ou en visioconférence cette année, en plus des nombreux échanges et consultations (parfois avec prises de positions par courriel). La bonne entente et le fait que les membres du groupe se connaissent bien permettent ce fonctionnement. En plus des points administratifs et financiers du SER, la crise a évidemment régulièrement été au cœur des discussions. Le CoSER a néanmoins également consacré du temps aux manifestations du SER comme l'AD, les ARE ou encore le 44° Congrès qui se tiendra le 24 septembre 2022. Les thèmes abordés lors de ces séances sont nombreux et variés. Ils concernent

tous les degrés d'enseignement, les assurances sociales, d'autres thèmes de politique nationale ou des actions au niveau international.

(fmi)

3.5.2. AD du SER

L'AD du SER joue un rôle administratif à travers l'adoption des comptes et du budget mais c'est aussi un espace de discussion et de proposition qui permet de faire remonter les demandes et avis des enseignantes de tous les cantons romands (ou presque). Lors de l'AD du 4 septembre, deux résolutions ont été adoptées: «Taxe COVID» et «Non au démantèlement de l'AVS»

(fmi)

3.5.3. Enseignement spécialisé (SER)

Cette commission ne s'est pas réunie cette année.

3.6. Cartel intersyndical

3.6.1. Bureau

Les mobilisations se suivent et ne se ressemblent pas. Les attaques contre les postes prévus au budget 2022 méritaient d'être dénoncées dans la rue cet automne. Le personnel aurait eu toute légitimité à faire entendre sa colère. Mais la perspective du versement de l'annuité, contrairement à 2021, a peut-être réfréné les ardeurs... Finalement, toutefois, avec le refus par le parlement en décembre du budget 2022, ce sont bien les conditions de travail et les prestations qui se dégradent. La mobilisation pour le budget 2023 a commencé et doit prendre une vraie ampleur. Le résultat positif des comptes 2021 de l'État impose maintenant au gouvernement d'arrêter de jouer sur les peurs pour justifier sa politique d'austérité et d'engager une vraie discussion avec les partenaires sociaux. Le Cartel a d'ores et déjà réclamé le maintien de l'augmentation annuelle (annuité), l'obtention d'une indexation des salaires et donc la révision du PFQ. L'assurance perte de gain (APG), les projets de loi visant à modifier la répartition de la cotisation employé·e - employeur et employeuse des caisses de prévoyance (CPEG, police, TPG), les attaques contre le statut (projet de refonte de la LPAC, modifications du RPAC), etc. restent des menaces pour la fonction publique et requièrent toujours une attention accrue. Le bureau a suivi les décisions du comité, des AD et des Assemblées du personnel en organisant les réunions et les rassemblements prévus. Le mardi 19 octobre 2021, il a organisé une demi-journée de formation sur le projet G'Evolue, qui a suscité l'intérêt attendu. L'AD du 22 mars 2022 s'est prononcée en faveur de la signature du protocole d'accord entre le Conseil d'État et les associations représentatives du personnel en vue de la réforme du système d'évaluation et de rémunération.

(obd)

3.6.2. Comité, AD et Assemblée du personnel

Une année particulière rythmée par les protocoles sanitaires qui se suivent et ne se ressemblent pas et qui ont conduit à organiser l'ensemble des comités en visioconférence. Les principaux dossiers qui ont préoccupé le Cartel cette année sont: l'initiative fiscale pour une contribution temporaire de solidarité sur les grandes fortunes, le projet de réforme des caisses de prévoyance de l'État, la réforme du système d'évaluation et de rémunération G'Evolue et enfin la modification de la loi sur le personnel de l'administration cantonale (LPAC). La SPG a contribué à la récolte des signatures pour l'initiative fiscale sur les grandes fortunes, a pris part à la demi-journée syndicale sur les mécanismes salariaux cet automne et a fait son possible pour mobiliser ses membres lors de la votation du budget 2022, le 9 décembre. Une mobilisation timide reflet d'une fatigue générale du personnel de la fonction publique après une année et demie de pandémie.

(ssa

3.7. Fédération des enseignant·es genevois·es (FEG)

La Fédération des enseignant·es genevois·es (FEG) s'est réunie six fois cette année. Les échanges se sont focalisés principalement autour du budget 2022 du DIP et des mobilisations à prévoir à l'automne pour faire entendre le désaccord des enseignant·es. Chaque association a fait état de ses difficultés à mobiliser ses membres. Nécessité d'être inventif pour proposer d'autres formes de manifestations que la grève. La formation continue a aussi été au cœur des séances de travail, d'une part pour exiger un matériel informatique en

cohérence avec les nombreuses formations en distanciel proposées et d'autre part pour faire évoluer le dispositif actuel afin de proposer à nouveau des formations individuelles sur temps scolaire. La SPG a alerté sur le calendrier des vacances scolaires qui supprime une semaine de vacances d'été sans compensation. Le DIP n'a pas voulu entrer en matière. Le projet CO22 ne fait pas l'unanimité au sein des enseignant es du cycle 3. Il s'agira d'être vigilant quant aux conditions de mise en œuvre si le référendum échoue au mois de mai. EP21 est soutenu par la SPG car il amène des améliorations significatives demandées depuis de nombreuses années par les enseignant es du cycle 1 et 2.

(ohr)

3.8. Association genevoise des directeurs et directrices de l'enseignement primaire (AGDEP)

La SPG a rencontré l'AGDEP au mois de décembre. La séance a été présidée par Daniela Capolarello. Ce temps d'échange a permis de se mettre d'accord sur divers objets qui posent des difficultés dans les écoles, afin de les faire remonter conjointement, à la DGEO. Le port du masque pour les élèves et les enseignantes qui pourrait poser d'éventuelles difficultés d'apprentissage, le soutien à apporter aux 1P à la rentrée pour faire face aux classes dont la dynamique est complexe et enfin les formations d'établissement qui sont rendues très difficiles à organiser pour des raisons de surcharge administrative et de temps de validation trop important. Les DIR-E souhaitent bénéficier de plus d'autonomie pour les mettre en œuvre. Une prochaine rencontre aura lieu au mois d'avril.

(ohr)



4. PARTENAIRES EXTERNES

4.1. Institut universitaire de formation des enseignant⋅es (IUFE)

4.1.1. Groupe de coordination et conseil

Dans la mesure du possible, la SPG a été représentée dans les différentes instances de l'IUFE. La crise sanitaire a marqué le déroulement de ces séances. Les modalités d'organisation des stages et des tripartites ont notamment été discutées. En ce qui concerne l'entrée dans la profession, la SPG a proposé un accompagnement des étudiant·es en leur fournissant des ressources facilitant la préparation de leur première rentrée scolaire. Au niveau de la formation, il a été relevé que les stages linguistiques et la prise en charge des études surveillées se révèlent problématiques en termes organisationnels, logistiques et financiers. Dans ces deux instances, l'essentiel des discussions s'est porté sur l'enseignement spécialisé. Les besoins sont exceptionnels et croissants et la pénurie d'enseignant·es est majeure. La SPG a rappelé la nécessité de répondre à ces impératifs sans faire le sacrifice des qualifications requises pour de tels mandats. Deux solutions ont été envisagées: augmenter le nombre d'étudiant-es à l'entrée de la formation et/ou permettre l'accès à une formation continue.

(rio)

4.1.2. Assemblée

Les séances de l'assemblée ont été majoritairement annulées. Les seules séances qui ont eu lieu ont abordé les mêmes thématiques que celles abordées au groupe de coordination.

(rio/ecma)

4.1.3. Commission technique stages et emploi

Lors de la séance du 26 novembre 2021, la commission a évoqué le point du stage linguistique que les étudiant es doivent à présent faire. Actuellement, la dernière demande de budget a été refusée. Le financement est assuré de manière transitoire, jusqu'au 31 décembre 2022. De plus, les

étudiant·es doivent prendre en charge des devoirs surveillés, mais ils et elles déplorent une organisation confuse et un manque de sens. Concernant les stages en période de Covid, les principes de gestion d'absences ont été renouvelés afin de permettre une gestion plus flexible des absences des FT et des étudiant·es. Une proposition a été faite concernant l'inscription d'office des étudiant-es au SEREP mais il n'y a pas encore eu de discussion avec le SEREP. La discussion autour du projet d'une journée de partenariat sur la formation en établissement (FEP et CP) est en suspens. Des documents (mandats) ont été envoyés à la DGEO, sans réponse pour l'instant. Pour le CAS O2A et accompagnement des stagiaires, la commission a parlé des principes de répartition équitable des stages entre les différentes enseignantes (avec CAS, sans CAS, en train de faire le CAS, etc.). La commission a également discuté des régulations à faire avec les FT lors des situations complexes. Christian Botta souhaite pouvoir réguler avec les FT lorsque des étudiant·es soulignent des tensions pendant leurs stages et que ces situations se produisent à répétition. Il propose qu'après deux régulations relativement proches dans le temps (la même année ou sur deux années académiques successives) les FT soient avertis par écrit du fait qu'elles ou ils n'auront plus de stagiaires. La mention de régulations de FT avec le responsable des stages sera introduite dans le contrat-type de FT.

Lors de la séance du 25 février 2022, il a été discuté des candidatures pour l'EP. En effet, les DIR-E ne peuvent pas demander les rapports de stages des ETU, mais ne sont pas forcément au courant; une demande sera faite par l'IUFE auprès du groupe de coordination pour organiser une rencontre avec les DIR-E. Un point concernant le PER numérique et stages a également été soulevé afin de faire un état de situation. Dans les écoles, on constate une mise en œuvre partielle d'un PER très ambitieux, mais les moyens et les compétences ne sont pas forcément à niveau. De plus, un CAS/DAS pour formateurs ou formatrices en éducation numérique s'ouvrira en septembre 2022. Enfin, l'articulation est à réfléchir entre la formation initiale et la formation continue. La prochaine réunion est prévue normalement en mai 2022.

(cgn/tez)

4.1.4. Commission technique enseignement FEP

Cette année seule la séance de rentrée du 30 septembre a eu lieu. Lors de cette séance Jean-Luc Dorier a exprimé sa déception sur la collaboration entre la DGEO et la FEP, expliquant que les informations ne circulaient pas toujours dans les deux sens. Il s'est senti personnellement touché. Pour lui, cette commission n'a plus de sens. Un changement structurel est envisagé pour la suite. Elle pourrait être remplacée par la commission stages emploi pour le partenariat FEP-DGEO et serait pilotée par Walther Tessaro.

(abpr)

4.1.5. Groupe maturité spécialisée (MSEP)

Faute de délégué·e, la SPG n'a pas pu être représentée dans le cadre de cette commission.

4.1.6. Enseignement stage et emploi MESP

La commission se réunit environ cinq fois par année. Les participantes représentent la MESP, l'IUFE, la DGEO, les employeurs et employeuses potentiel·les ainsi que les professionnel·les. Il s'agit essentiellement d'établir un lien entre les différentes instances, de communiquer sur le calendrier, les admissions en formation initiale, l'organisation des stages et l'attribution des places. Il est également évoqué la conciliation entre études et engagement professionnel ainsi que les incidences sur les équipes, par exemple. Grâce à ces réflexions partagées et la qualité des échanges, il s'avère que l'accompagnement des futures enseignantes spécialisées gagne en qualité.

(ffx)

4.2 Fonds d'entraide de l'enseignement primaire (FEEP)

En 2021, le comité du FEEP s'est réuni 9 fois. Il a traité des demandes d'enseignant es membres ou non de la SPG, ainsi que d'animateurs et animatrices du parascolaire. Une journée de réflexion nous a permis de traiter différents dossiers et d'envisager par la suite une communication différente. Actuellement le comité se compose de 7 personnes, toutes très actives.

(nsi)

4.3 CPEG

La nouvelle composition de l'Assemblée, soit 100 membres au lieu de 200, est entrée en vigueur. Les élections de l'ADE pour la période 2022-2025, tenues en février 2022 ont permis de présenter plusieurs listes à l'en-tête du Cartel, dont une «Cartel-enseignement» où, sur 24 candidat·es, 22 ont été élu·es, dont 5 membres de la SPG. L'ADE a ensuite élu le comité. Ce dernier est dorénavant composé de 10 représentant·es des employeurs et employeuses et de 10 représentant·es des salarié·es, ainsi que de 2 représentant·es des pensionné·es (avec voix consultative), soit un total de 22 personnes, comme le préconisait le Cartel. La première séance de l'ADE pour cette nouvelle législature aura lieu le 2 juin 2022.

(obd)

5. COMMISSIONS ET DÉLÉGUÉ-ES

Organes de la SPG

Comité SPG 2021-2022

Francesca Marchesini (présidente), Corneel Mertens (vice-président), Germain Thomas Rodriguez, (trésorier), Olivier Baud, Olivier Hinderberger, Chloé Leboucher, Céline Mazzon, Sonia Slama

Membres du bureau de l'AD

Tiffany Evéquoz, Coralie Freidig, Cécile Gilliéron et Adline Matthey

Délégué·es AD SPG

Althaus Marie-Hélène, Andres Marie-José, Anzévui Camille, Babey Aurélie, Barazzone Charlotte, Barblan Laurence, Bastos Gomez Sophia, Baulet Marie-Léa, Beccera Francisco, Berecketeab Mesmere, Berner Christelle, Besse Colomar Chantal, Blanc Laurence, Blaser Danielle, Bogensberger Christophe, Bolay Mélanie, Bolay, Bounemoura Leïla, Brandenberger Conus Vânia, Breda Katja, Briol Christian, Burgy Zoé, Cattani Stéphanie, Céline Revuelta, Chablaix Katia, Chappot Carine, Chautems Nathalie, Cochard Anouk, Cominetti Elisa, Cominoli Chantal, Comte Baptiste, Court Géraldine, Guida Cesarina, Cunado Nadia, De Chastonay Marjorie, Dechevrens Catherine, Degoumois Boesiger Nicole, Degoumois Sandrine, Delez Emery Valérie. Demierre Catherine. Di Dio Julia. Doenni-Schawaler Bernadette, Dombre Caroline, Droux Emilie, Duding Vincent, Duhoux Sabrina, Dupin de Majoubert Fabienne, Dupuy Vincent, Evéquoz Tiffany, Febo Fabio, Fernandez Anne-Lillia, Fertani Anne, Figurek Vera, Follonier Valérie, Forel Stéphane, Fraga Maria-Jesus, Freidig Coralie, Gaud Myriam, Gauthier-Pichette Sarah, Gérard Romain, Giacomini Sabrina, Gilliéron Cécile, Golaz Sabine, Gonnet Carole,

Guex Gabrielle, Guinchard Florian, Hänni Aline, Henriques Guerreiro Claudia, Hinderberger Kim, Holweger Audrey, Honegger Marion, Imhoof Faye, Isaac Juliane, Iuliano Carole, Jeandet Pierre, Jeanneret Céline, Jérôme Cynthia, Jolivet Lise, Jolti Magali, Katana Rachel, Kuci Aida, Künzi Jessica, Laborde Robert Valérie, Lambert Sébastien, Langer Eveline, Ligabue Flavio, Llaca Roy, Loser Gubser Roxane, Luisier Damien, Lüps Stéphanie, Magnin Marpessa, Majeur Marion, Marzo Flavia, Marzoli Claudia, Maso Myriam, Mathez Carole, Mathez Carole, Matri Sabrina, Matthey Adline, Mauron Aurélie, Mazzon Céline, Melo-Tetaz Cynthia, Meris Aline, Michel Malika, Miville Caroline, Morisod Chloé, Noël Valérie, Noirjean Valérie, Novoa Ligabue Aurea, Ortelli Florence, P. Rogg Cécile, Parachini Sabrine, Passaplan Lucie, Peccoux Coraline, Pereira Antonio Elodie, Perez Laure, Pernot Véronique, Pillonel Karasyova Katarina, Primatesta Gaud Valérie, Quiblier-Villalba Jessica, Rautenstrauch Nelly, Riedweg Aurélie, Riondel Nicole, Romer-Charles Claudine, Sagiati Marina, Salamin Tania, Salemi Giovanna, Salomon Agnès, Santos Angélique, Sekkouri-Alaoui Karim, Sjollema Emilie, Slama Sonia, Soff Magnenat Tania, Sottas Marianne, Sudan Emilie, Thévenoz Claire, Tinivella Aeschimann Catherine, Tozzini Denise, Vagneux Loïc, Valentin Christine, Vallet Manuelle, Vaucher Gabriel, Vinuesa Robles Juan Francisco, Voeffray Nathalie, Vuagnoux Angélique, Weber Timothée, Wicki Audrey, Wirz Charlotte, Zumbach Antoine.

Suppléant·es: Berney Sarah, Boccard Caroline, Bretton Caterina, Capponi Cécile, Cosme Madeira Emilia, Gardet Schmit Sarah, Lago Marta, Mabut Véronique, Marin Saskia, Meier Catherine, Michel Sylvie, Muino Tania, Nogueira David, Robert Carine, Rossier Hadrien.

Membres SPG au 31.03.2022

1244 membres au 31.03.2022

Commissions internes

MDAS arts visuels

Céline Mazzon, Naomi Del Vecchio, Bernadette Doenni Schawalder, Florence Ortelli, Marianne Sottas, Manouche Vallet

MDAS éducation physique

Mélanie Bolay, Vincent Duding

MDAS éducation musique/rythmique

Cécile Polin Rogg, Emilie Bugnion, Muriel Ernandes, Myriam Gaud, Madeleine Messerli

Enseignement et éducation spécialisés

Olivier Baud, Anne Fernandez

Coordinateurs et coordinatrices pédagogiques

Francesca Marchesini, Olivier Hinderberger

Rencontres avec les faîtières et les partenaires institutionnels

Commission paritaire du statut (RStCE – B 5 10.04)

Olivier Baud, Francesca Marchesini

Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)

Comité

Bureau des associations

Olivier Hinderberger, Francesca Marchesini

Commission de la formation de l'enseignement primaire (COFOEP)

Nicole Degoumois Boesiger, Stéphane Forel, Olivier Hinderberger

Commission des moyens d'enseignement et des fournitures école (COMEFE)

Marie-José Andrès, Valérie Noël, Florence Ortelli, Adolfo Ponte, Marianne Sottas

Mathématiques, sciences de la nature et numérique (CEMSNN)

Annick Bürkhard Prunier

Commission culturelle

Catherine Tinivella-Aeschimann

Langues et cultures d'origine (LCO)

Germain Thomas Rodriguez

DGOMP

Olivier Baud, Fabienne Faurax, Anne Fernandez, Francesca Marchesini

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA JEUNESSE ET DU SPORT (DIP)

Commission consultative de l'école inclusive et mise en œuvre du concept de la pédagogie spécialisée

Olivier Baud, Francesca Marchesini

Commission paritaire FO18

Olivier Baud

Commission paritaire CO22

Francesca Marchesini

Groupes d'accompagnement de l'école numérique

Frédéric Hiltbrand, Olivier Hinderberger

EP21

Olivier Hinderberger, Francesca Marchesini, Corneel Mertens

SYNDICAT DES ENSEIGNANT·ES DE SUISSE ROMANDE (SER)

Comité du SER (CoSER)

Francesca Marchesini suppléant: Olivier Baud

AD du SER (16 délégué·es)

Olivier Baud, Carine Guex, Rachel Bourquin Guidi, Olivier Hinderberger, Romain Iantorno, Francesca Marchesini, Céline Mazzon, Corneel Mertens, Florence Ortelli, Valérie Primatesta Gaud, Germain Thomas Rodriguez, Suzanne Schoeb, Sonia Slama, Catherine Tinivella Aeschimann, Chloé Morisod, Charlotte Wirz

Enseignement spécialisé

Olivier Baud

CARTEL INTERSYNDICAL

Bureau

Olivier Baud

Comité

Romain Iantorno, Sonia Slama

AD Cartel (11 délégué·es)

Olivier Baud, Frédéric Hiltbrand, Olivier Hinderberger, Romain Iantorno, Francesca Marchesini, Céline Mazzon, Corneel Mertens, Florence Ortelli, Germain Thomas Rodriguez, Sonia Slama

Fédération des enseignant⋅es genevois⋅es (FEG)

Francesca Marchesini, Olivier Hinderberger

Association genevoise des directeurs et directrices de l'enseignement primaire (AGDEP)

Francesca Marchesini, Olivier Hinderberger

PARTENAIRES EXTERNES

Institut universitaire de formation des enseignant·es (IUFE)

Groupe de coordination et assemblée

Romain Iantorno, Emilia Cosme Madeira

Commission technique stages et emploi

Tiffany Evequoz, Cécile Gillieron

Commission technique enseignement FEP

Annick Bürkhard Prunier

Enseignement stage et emploi MESP

Fabienne Faurax

Fonds d'entraide de l'enseignement primaire (FEEP)

Germain Thomas Rodriguez, Nicole Schlaeppi

CPEG (16 délégué·es jusqu'en 2022)

Olivier Baud, Rachel Bourquin-Guidi, Katja Alexandra Breda, Miguel Castro, Véronique Chevrot, Sandrine Degoumois-Gonzalez Hernan, Valérie Delez Emery, Laurent Fivaz, Carole Garcia, Frédéric Hiltbrand, François Lligona, Malika Michel, Francesca Marchesini, Valérie Primatesta Gaud, Alexandre Schwartz, Anne Sprüngli, Yann Volpe

> Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les éventuelles erreurs ou omissions qui, malgré nos vérifications, subsisteraient dans ces listes. Merci,

> > le comité.

6. COMPTES

6.1. Compte de résultat

01.04.2021 au 31.03.2022

Compte/Groupe		Solde CHF Débit	Solde CH Créd
3 PRODUITS			538'207.6
360	Cotisations		498'539.9
	3601 Cotisations		498'539.9
372	Autres Produits		39'667.7
	3721 Famco & Cartel		17'670.0
	3722 Amendes AGO		10'560.1
	3725 Produits d'animations		76.2
	3726 Produits extraordinaires		11'311.3
	3727 Jetons de présence		50.0
5 CHARGES		530'455.11	
500	Salaires	251'683.05	
	5000 Salaires Présidence	104'696.80	
	5001 Salaires Secrétariat	67'050.35	
	5002 OCAS	9'936.75	
	5003 CPEG	15'353.85	
	5004 Salaires Secrétariat - Communication	36'036.60	
	5005 LAA	644.75	
	5006 APG	1'763.95	
	5007 Défraiements présidence - comité	13'300.00	
	5008 Salaires ménages	2'900.00	
	5009 Autres frais		
570	Frais de fonctionnement	51'908.57	
	5710 Loyer	34'363.25	
	5711 Electricité	287.30	
	5712 Téléphone	2'787.90	
	5713 Informatique	4'047.37	
	5714 Travaux, entretien bureau	638.74	
	5715 Frais de matériel	3'668.20	
	5716 Frais d'envoi	2'144.05	
	5717 Matériel de bureau	1'010.95	
	5718 Frais divers	1'124.26	
	5719 Assurances ménage & RC	836.55	
	5720 Amortissement	1'000.00	
580	Activités syndicales	226'233.32	
	5802 Cotis - SER - Cartel - FEG	157'307.20	
	5803 Protection juridique	44'263.70	
	5805 AD+AGE+SER	946.43	
	5806 AGO	2'406.00	
	5807 Frais de présidence - comité	11'594.30	
	5808 Autres frais	3'457.35	
	5809 Frais de communication	1'239.94	
	5810 Frais d'animations	3'713.40	
	5811 Abonnements journaux	1'305.00	
590	Autres Charges	630.17	
	5900 Frais bancaires, postaux	630.17	
Total CHF	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	530'455.11	538'207.6
Bénéfice CHF	:	7'752.49	200 207.0

Sage Start (V-2021.06)

Page 1 sur 1

6.2. Bilan

au 31.03.2022

Compte/Groupe	Solde CHF Débit	Solde CHF Crédit
1 ACTIFS	378'596.02	
100 Liquidites	289'632.73	
1020 PostFinance (Compte Courant)	219'219.33	
1021 PostFinance (Fonds de Lutte)	70'413.40	
110 Creances	82'156.55	
1100 Débiteurs	363.00	
1105 Débiteurs Membres	43'255.30	
1108 Actifs Transitoires	38'538.25	
150 Matériel et mobilier	6'306.74	
1500 Matériel & Mobilier	6'306.74	
180 Parts sociales	500.00	
1850 2 Parts Sociales BCGE	500.00	
2 PASSIFS		370'843.53
200 Dettes		164'127.16
2000 Créanciers		28'422.00
2005 Créanciers Membres		4'367.25
2006 Passifs Transitoires		34'454.65
2007 Fonds juridique		96'818.16
2030 Acomptes des membres		65.10
2229 Compte transitoire salaire		
280 Capital		206'716.37
2800 Capital / Fortune Nette		206'716.37
Total au 31.03.2022 CHF	378'596.02	370'843.53
Bénéfice au 31.03.2022 CHF		7'752.49

Sage Start (V-2021.06) Page 1 sur 1

			Solde Cl
RODUITS		523'300.00	
360 Co	tisations		523'300.
360	1 Cotisations		495'000.
372 Au	res Produits		28'300.
372	1 Famco & Cartel		17'700.
	2 Amendes AGO		9'000.
	5 Produits d'animations		600
	6 Produits extraordinaires		750.
	7 Jetons de présence		250.
372	7 deteris de presence		250
HARGES		538'600.00	
500 Sal	aires		263'200.
500	0 Salaires présidence (1)		106'500.
	1 Salaires secrétariat - comptabilité		68'000.
	2 OCAS		11'300.
	3 CPEG		15'750
	4 Salaires secrétariat - communication		43'000
	5 LAA		850
	6 APG		2'000
	7 Défraiements présidence - comité		12'350
	8 Salaire ménage		3'450
570 Fra	is de fonctionnement		51'800.
571	0 Loyer		36'500.
	1 Electricité		350.
	2 Téléphone		2'900
	3 Informatique		3'500
	4 Travaux, entretien bureau		500
	5 Frais de matériel		2'500
	6 Frais de materiel		2'250
	7 Matériel de bureau		
			750
	8 Frais divers		700
	9 Assurances ménage & RC		850
5/2	0 Amortissement		1'000
580 Act	ivités syndicales		223'100
580	1 Perte sur débiteurs		1'000
580	2 Cotisations SER & Cartel & FEG		158'000
580	3 Protection juridique (Protekta 1260 x 24)		35'000
580	4 Fonds de lutte		1'300
580	5 AD+AGE+SER		2'900
580	6 AGO		4'000
580	7 Frais de présidence - comité		9'000
	8 Autres frais		3'500
580	9 Frais de communication		2'500
581	0 Frais d'animations		4'500
581	1 Abonnements journaux		1'400
590 Au	res Charges		500.
590	0 Frais bancaires, postaux		500

Fonds de lutte au 31 mars 2022

Postfinance (compte Fonds de Lutte)

01.04.2021	Solde d'ouverture	CHF	66'837.40
30.03.2022	1244 membres x 3 frs	CHF	3′732.00
31.03.2022	Frais postaux	CHF	-156.00
31.03.2022	Solde	CHF	70'413.40

Genève, le 31.03.2022 / GTR

Germain Thomas Rodriguez

6.4. Rapport financier du fonds juridique, au 31.03.2022

Fonds juridique au 31 mars 2022

Compte au passif du bilan

31.03.2022 Création compte

CHF 96'818.16

Genève, le 31.03.2022 / GTR

Germain Thomas Rodriguez

6.5. Rapport des vérificateurs et vérificatrices des comptes

Rapport des vérificateurs des comptes de la Société pédagogique genevoise

Exercice 2021/2022

Conformément au mandat reçu lors de l'assemblée générale ordinaire du 18.05.2021, nous soussignés, Anne Sprungli et Olivier Maulini avons effectué le jeudi 28 avril 2022 la vérification des comptes de la Société pédagogique genevoise.

Après avoir examiné le compte d'exploitation 2021/2022 et par pointage des pièces qui s'y rapportent, ainsi que le bilan au 31 mars 2022, nous pouvons certifier que ceux-ci sont tenus avec rigueur et précision.

Ainsi, nous attestons que les comptes de la Société pédagogique genevoise sont exacts.

Nous remercions Marie-Carmen Gastesi (secrétaire-comptable) et Germain Thomas Rodriguez (trésorier) pour le travail effectué tout au long de l'année et nous demandons donc à l'assemblée, ici présente, de donner décharge au comité.

Les vérificateurs :

Anne Sprungli

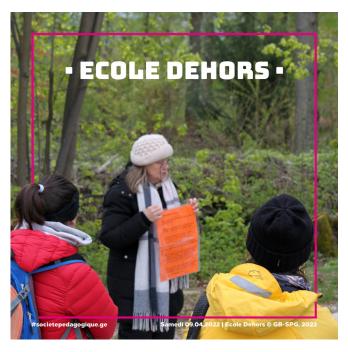
Olivier Maulini

Fait à Genève, le 28 avril 2022













7. LISTE DES ACRONYMES

AD	Assemblée des délégué·es
ADE	Assemblée des délégué·es de la CPEG
AGDEP	Association genevoise des directeurs et
	directrices de l'enseignement primaire
AGE	Assemblée générale extraordinaire
AGCEP	Association genevoise des cadres
	de l'enseignement primaire
AGEEP	Association genevoise des employé∙es
	des écoles professionnelles
AGMEP	Association genevoise des maîtres
	d'éducation physique
AGO	Assemblée générale ordinaire
AIS	Assistant·e à l'intégration scolaire
APFEGM -	
HEM	Association des professeures de
	musique — Haute école de musique
APG	Assurance perte de gain
BASS	Bureau des associations
CCA	Centrale commune d'achat
CDIP	Conférence suisse des directeurs et
	directrices cantonaux et cantonales
	de l'instruction publique
CEMSNN	Commission de l'enseignement des
	mathématiques, des sciences de la nature
	et du numérique
CIIP	Conférence intercantonale des directrices
	et directeurs de l'instruction publique de la
CIP	Suisse romande et du Tessin
CIP	Conférence intercantonale de l'instruction
CLACC	publique Classe d'accueil
CLI	
CO	Classe intégrée
CoFOEP	Cycle d'orientation Commission formation école primaire
Com'Art	Com'Art
COMEFE	Commission des moyens d'enseignement,
COME	des fournitures scolaires et des
	équipements
COPIL	Comité de pilotage
CoSER	Comité du syndicat des enseignant-es
	romand·es
СР	Coordinateur/coordinatrice pédagogique
CPEG	Caisse prévoyance État de Genève
Del CE-RH	délégation conseil d'État RH
DGEO	Direction générale de l'enseignement
	obligatoire
DIP	Département de l'instruction publique,
	de la formation et de la jeunesse

DIR-E	Direction d'établissement
ECDIP	Économat cantonal du DIP
ECPS	École de pédagogie spécialisée
ECSP	Enseignant-e chargé-e du soutien
EUSP	pédagogique
EEDP	Entretien d'évaluation et de
CEDP	développement personnel
EO	Enseignement obligatoire
EPP	Enseignant-e en période probatoire
ESI	Enseignement secondaire I
ESII	Enseignement secondaire II
FAMCO	Fédération des associations des
PAIVICO	
FAPEO	maitre·sses du cycle d'orientation Fédération des associations de parents
PAPEO	d'élèves de l'école obligatoire
FAPSE	Faculté de psychologie et des sciences
FAPSE	de l'éducation
FEEP	Fond d'entraide de l'enseignement
FEEP	primaire
FEG	Fédération des enseignant·es genevois·es
FEP	Formation enseignantes primaires
FO18	Formation obligatoire jusqu'à 18 ans
FT	Formateur ou formatrice de terrain
FU	Formateur ou formatrice de terrain Formateur ou formatrice universitaire
GIAP	
GIAP	Groupement intercommunal pour
	l'animation parascolaire
GT	l'animation parascolaire Groupe de travail
	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation
GT IUFE	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant es
GT IUFE JES	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant es ournée de l'enseignement spécialisé
GT IUFE	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de
GT IUFE JES	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignantes ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir
GT IUFE JES	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics
GT IUFE JES LPAC:	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux
GT IUFE JES LPAC:	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux Langue et culture d'origine
GT IUFE JES LPAC:	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant·es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux Langue et culture d'origine Maitre·sse des disciplines artistiques
GT IUFE JES LPAC:	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant·es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux Langue et culture d'origine Maitre·sse des disciplines artistiques et sportives
GT IUFE JES LPAC:	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignantes ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux Langue et culture d'origine Maitre-sse des disciplines artistiques et sportives Moyen d'enseignement romand
GT IUFE JES LPAC: LCO MDAS	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant·es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux Langue et culture d'origine Maitre·sse des disciplines artistiques et sportives Moyen d'enseignement romand Master enseignement spécialisé
GT IUFE JES LPAC:	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant·es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux Langue et culture d'origine Maitre·sse des disciplines artistiques et sportives Moyen d'enseignement romand Master enseignement spécialisé Mathématiques et sciences de la nature
GT IUFE JES LPAC: LCO MDAS	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux Langue et culture d'origine Maitre esse des disciplines artistiques et sportives Moyen d'enseignement romand Master enseignement spécialisé Mathématiques et sciences de la nature (objectif 26 du PER: phénomènes naturels
GT IUFE JES LPAC: LCO MDAS MER MESP MSN26	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant·es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux Langue et culture d'origine Maitre·sse des disciplines artistiques et sportives Moyen d'enseignement romand Master enseignement spécialisé Mathématiques et sciences de la nature (objectif 26 du PER: phénomènes naturels et technologies)
GT IUFE JES LPAC: LCO MDAS	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant·es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux Langue et culture d'origine Maitre·sse des disciplines artistiques et sportives Moyen d'enseignement romand Master enseignement spécialisé Mathématiques et sciences de la nature (objectif 26 du PER: phénomènes naturels et technologies) Mathématiques et sciences de la nature
GT IUFE JES LPAC: LCO MDAS MER MESP MSN26	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux Langue et culture d'origine Maitre sse des disciplines artistiques et sportives Moyen d'enseignement romand Master enseignement spécialisé Mathématiques et sciences de la nature (objectif 26 du PER: phénomènes naturels et technologies) Mathématiques et sciences de la nature (objectif 27 du PER: le corps humain)
GT IUFE JES LPAC: LCO MDAS MER MESP MSN26 MSN27 MSPE	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux Langue et culture d'origine Maitre-sse des disciplines artistiques et sportives Moyen d'enseignement romand Master enseignement spécialisé Mathématiques et sciences de la nature (objectif 26 du PER: phénomènes naturels et technologies) Mathématiques et sciences de la nature (objectif 27 du PER: le corps humain) Maturité spécialisée pédagogie
GT IUFE JES LPAC: LCO MDAS MER MESP MSN26	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux Langue et culture d'origine Maitre sse des disciplines artistiques et sportives Moyen d'enseignement romand Master enseignement spécialisé Mathématiques et sciences de la nature (objectif 26 du PER: phénomènes naturels et technologies) Mathématiques et sciences de la nature (objectif 27 du PER: le corps humain) Maturité spécialisée pédagogie Office cantonal des systèmes
GT IUFE JES LPAC: LCO MDAS MER MESP MSN26 MSN27 MSPE	l'animation parascolaire Groupe de travail Institut universitaire de formation des enseignant es ournée de l'enseignement spécialisé Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux Langue et culture d'origine Maitre-sse des disciplines artistiques et sportives Moyen d'enseignement romand Master enseignement spécialisé Mathématiques et sciences de la nature (objectif 26 du PER: phénomènes naturels et technologies) Mathématiques et sciences de la nature (objectif 27 du PER: le corps humain) Maturité spécialisée pédagogie

OPE	Office du personnel de l'État
PAT	Personnel administratif et technique
PE	Personnel enseignant
PEI	Projet éducatif personalisé
PER	Plan d'étude romand
PER Ednun	n PER éducation numérique
PES	Procédure d'évaluation standardisée
PFQ	Plan financier quadriennal
REP	Réseau d'enseignement prioritaire
RH	Ressources humaines
RP	Responsable pédagogique
RPAC	Règlement d'application de la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux
SCORE	Système compétence rémunération évaluation
SEE	Service évaluation et enseignement
SFCEO	Secteur de la formation continue de
	l'enseignement obligatoire
SEM	Service école médias
SG	Secrétariat général
SOP	Service organisation et de la planification
SPES	Soutien pédagogique en enseignement spécialisé
SER	Syndicat des enseignant·es romand·es
SESAC	Service écoles et sport, art, citoyenneté
SIT	Syndicat Interprofessionnel de travail- leuses et travailleurs
SMC	Service du médecin cantonal
SRED	Service de la recherche en éducation
SSE	Service du suivi de l'élève
SSEJ	Service de santé de l'enfance
	et de la jeunesse
SSP/Vpod	Syndicat des services publics
TECFA	Technologie de formation et
	apprentissage
TTC	Temps de travail en commun
UNION	Union du corps enseignant·es
	secondaires genevois·es













































Engagé·e·s ensemble pour une école genevoise de qualité!

À L'ANNÉE PROCHAINE!